



La Fondation
Rues principales



**RAPPORT DE L'OPÉRATION CONSTATS
SAINT-JEAN-DE-DIEU
Novembre 2008**

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
LES FORCES DU NOYAU VILLAGEOIS DE SAINT-JEAN-DE-DIEU	6
LES POINTS FAIBLES ET LES ATTENTES QU'ILS SUSCITENT	7
LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DANS LE VILLAGE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU	13
LES DEFIS COMMUNS A SAINT-JEAN-DE-DIEU ET TROIS-PISTOLES/NOTRE-DAME-DES-NEIGES	14
DES PRINCIPES D'ACTION	15
PLAN D'ACTION À COURT TERME	16
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

La Fondation Rues principales est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis plus de 20 ans à la revitalisation des cœurs des villes et villages. La Fondation a reçu le mandat de la SADC des Basques d'accompagner la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu dans son processus de revitalisation.

Au fil du temps, les diverses expériences menées en revitalisation – au Canada, au Québec, aux États-Unis et en Europe – démontrent la **nécessité d'adopter une approche globale** qui tient compte des aspects liés à **l'organisation** sociale et politique d'un milieu, à **l'animation**, à **la promotion**, au **développement économique** et **aux améliorations physiques**. La vie d'une communauté constitue, d'abord et avant tout, une affaire d'interrelations et de communication entre les gens qui y travaillent et y vivent : résidents, élus municipaux, membres d'organismes économiques et sociaux, gens d'affaires, etc. C'est pourquoi un développement harmonieux et respectueux doit se faire en concertation, sur la base d'objectifs partagés par tous les intervenants qui ont à cœur l'amélioration de leur milieu et participent à son essor.

La démarche Rues principales mise sur cette concertation et favorise la prise en charge graduelle du milieu par ses acteurs en assurant une bonne planification – à court, à moyen et à long terme – du processus de revitalisation. **Concertation, consensus, collaboration** et **complicité** sont les mots clés qui doivent guider les acteurs de la revitalisation.

UN BON DIAGNOSTIC

Une bonne connaissance du milieu, de sa situation économique, sociale, culturelle, physique et organisationnelle constitue la base essentielle à une prise de décision éclairée, favorisant le développement équilibré et durable d'un secteur.

Dans ce contexte, l'événement de consultation « Opération constats » appuyé d'une équipe de personnes-ressources du milieu a pour but principal de dresser un portrait de la situation actuelle en faisant appel à la collaboration et à la participation du plus grand nombre possible d'intervenants de la communauté.

Ce portrait préliminaire s'appuie sur les perceptions qu'ont exprimées les participants à la consultation. Il sera complété par des données statistiques provenant de sources fiables et des sondages auprès de divers groupes qui fréquentent le secteur faisant l'objet du projet de revitalisation.

Le mandat de la consultation publique portait sur l'atteinte des objectifs suivants :

- Recueillir des données de type qualitatif, c'est-à-dire les préoccupations et les attentes des gens de Saint-Jean-de-Dieu à l'égard de leur noyau villageois et ce, à partir d'une session de travail en groupes et d'entrevues individuelles;
- Établir, avec la collaboration de tous les participants, une partie du diagnostic de la situation actuelle (les perceptions du milieu);
- Définir les préoccupations communes et les enjeux de développement; au printemps 2009, les gens du secteur en revitalisation seront appelés à prendre des décisions collectives sur la

vocation qu'ils devront privilégier pour le développement économique et social de leur noyau villageois et sur l'image à promouvoir qui correspondra aux décisions prises quant à la vocation à rechercher;

- Développer un plan d'action à court terme pour encadrer les actions du comité de revitalisation et de ses collaborateurs durant les premiers mois du processus de revitalisation.

Quatre temps forts ont marqué le déroulement du travail de l'équipe ressource soit :

- La **visite guidée** de Saint-Jean-de-Dieu alors qu'une dizaine de participants ont relevé les améliorations à apporter au cadre bâti;
- le **groupe cible**, auquel ont participé une vingtaine de personnes issues de différents groupes d'intérêt — des fonctionnaires municipaux, des élus, des résidents et des commerçants ; et 6 entrevues avec des gens ayant des préoccupations à l'égard du développement du noyau villageois;
- la **rencontre publique** visant à transmettre de l'information sur la démarche Rues principales, le déroulement de la consultation et à dresser un portrait préliminaire du noyau villageois de Saint-Jean-de-Dieu;
- la **rencontre-synthèse** visant à faire le bilan des journées de consultation et à élaborer un plan d'action à court terme.

Sous forme d'un compte rendu fidèle de ce qui a été dit et entendu, les résultats de ce travail de concertation se retrouvent dans ce rapport qui se présente comme suit :

- les **forces** du milieu soulignées par l'ensemble des intervenants et des membres de l'équipe-ressource;
- les points faibles et les **attentes** qu'ils ont suscitées chez les participants;
- les **défis** de la revitalisation qui demanderont aux intervenants concernés par le développement futur de poursuivre leur réflexion collective;
- un **plan d'action à court terme**, qui constituera, pour les prochains mois, le plan de travail du comité local de revitalisation, des organismes volontaires et de la Municipalité.

L'équipe ressource ayant suivi les différents événements de la consultation, qui s'est déroulée les 10-11-12 et 13 novembre 2008, était composée des membres suivants :

- Jean-Marie Côté, maire
- Servane D'Auteuil, résidente
- Sergine Gagnon, Marché Michaud Gagnon
- Michel Dubé, Comité de développement touristique
- François Rochon, agent de développement
- Dany Leblanc, Pharmacie Leblanc et Lafleur
- Lucie Talbot, Restaurant le Gueuleton
- Alain Bélanger, président du Comité de développement économique
- Florianne Ouellet, Meubles Yvon Jean

En soutien à l'équipe-ressource :

- Philippe Veilleux, agent de développement, SADC des Basques
- Chloë Boulanger, Fondation Rues principales
- Maude Deslauriers-Talbot, coordonnatrice de projets, Fondation Rues principales
- Guylaine Dumais, coordonnatrice de projets, Fondation Rues principales

LES FORCES DU NOYAU VILLAGEOIS DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Tous les commentaires énoncés dans cette partie ont été recueillis, soit lors du travail en groupes (le groupe cible), soit lors des entrevues individuelles. Les points forts ont été regroupés selon les quatre champs majeurs d'intervention de la démarche Rues principales, soit l'organisation, le développement économique, l'animation et la promotion, et les améliorations physiques.

A. Du point de vue de l'organisation

- La fierté, l'appartenance, la solidarité et l'implication des gens du milieu;
- La Journée hommage aux bénévoles;
- La relance du Comité touristique et d'embellissement;
- L'embauche de l'agent de développement;
- Des organismes de développement engagés comme le CLD et la SADC;
- Une équipe municipale dynamique;
- Un journal municipal apprécié et lu ainsi que le site Internet de la municipalité;
- Une politique familiale
- Un répertoire des commerces et services du village
- Des services municipaux en quantité pour une petite municipalité (aréna, bibliothèque, jardin communautaire, etc.);
- La présence d'une Chambre de commerce et d'un Comité de développement économique



B. Du point de vue du développement économique

- Le nouveau centre multiservices;
- Le potentiel de développement agrotouristique;
- Une grande offre de produits régionaux;
- Des commerçants à l'écoute des besoins de la clientèle;
- Une jeune relève agricole motivée (22 entreprises);
- L'Association des producteurs agroforestiers (63 entreprises sur le territoire);
- La présence de tous les types de commerces de base et une diversité de commerces en alimentation;
- Les différents programmes de soutien (Programme de création d'emplois de la Caisse Populaire en collaboration avec la chambre de commerce, Subvention de la Caisse Populaire à la construction neuve, Fonds de développement de la Chambre de commerce).



C. Du point de vue de l'animation et de la promotion

- L'offre de beaucoup d'activités sportives telles la nouvelle équipe de soccer, le hockey, le patinage artistique;
- La présence de beaucoup de marcheurs qui rend le village vivant et crée de l'ambiance;
- Le *party* des tracteurs;
- Le Circuit de l'insolite;
- Le projet de circuit des fermes agroforestières.

D. Du point de vue physique

- Les paysages, particulièrement à l'automne;
- Une vue d'ensemble harmonieuse par l'entrée nord avec la côte et les petites maisons;
- L'installation de jardinières l'été, les concours d'embellissement et les efforts des propriétaires pour embellir leurs terrains;
- Les nombreux parcs;
- La présence de bâtiments patrimoniaux importants;
- La propreté du village;
- Le projet de réfection de la rue Principale.



LES POINTS FAIBLES ET LES ATTENTES QU'ILS SUSCITENT

Cette partie présente la synthèse des points à améliorer soulevés par les participants ainsi que leurs attentes correspondantes. Les tableaux suivants regroupent les données selon quatre champs de préoccupation : l'organisation, le développement économique, l'animation/promotion et les améliorations physiques.

A. Organisation

Les faiblesses-préoccupations	Les attentes
<p>1. Il n'y a pas de thème pour orienter le développement futur du noyau villageois de Saint-Jean-de-Dieu.</p> <p>2. Il faut s'assurer de maintenir une bonne communication entre les différents partenaires qui participent à la revitalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Se donner une vision commune du développement : bien définir la vocation et l'image à développer et à promouvoir pour le noyau villageois en s'appuyant sur ses éléments patrimoniaux et historiques.• Faire connaître la vision de développement aux résidents et gens d'affaires de Saint-Jean-de-Dieu.• Associer les organismes de développement (SADC, CLD, Chambre de commerce, Comité de développement économique et touristique, Comité d'embellissement) au projet de revitalisation.• Diversifier le comité de revitalisation afin d'obtenir une bonne représentativité du milieu.• Impliquer les jeunes dans les actions de revitalisation et au sein du comité de revitalisation.• Utiliser davantage le site Internet de la municipalité afin de tenir tous les partenaires informés du projet et susciter leur implication.

3. Il faut assurer la relève au sein des comités de bénévoles.

- Développer diverses façons de valoriser le travail des bénévoles afin de susciter et maintenir leur implication.
- Maintenir la tenue annuelle de l'activité « Hommage aux bénévoles ».
- Recruter de nouveaux bénévoles parmi les citoyens et commerçants qui ne sont pas engagés présentement.

B. Développement économique

Les faiblesses-préoccupations	Les attentes
4. Il manque de promotion des commerces, des produits et des atouts locaux.	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir l'achat local par des moyens originaux : carte fidélité, monnaie Joanoise, étude comparative des prix, etc.• Promouvoir les produits locaux et régionaux en leur donnant de la visibilité dans les épiceries et au Château de cannettes.• Faire connaître les commerces à l'extérieur de Saint-Jean-de-Dieu afin d'attirer de nouveaux consommateurs en provenance des villages voisins.• Développer des promotions collectives afin de permettre aux commerçants indépendants d'annoncer leurs produits.• Faire valoir le succès de la jeune relève agricole (22 entreprises).• Promouvoir davantage les artistes locaux; mousser la promotion de la Route des attraits et des artisans.
5. Il manque de diversité commerciale pour bien répondre aux besoins du milieu.	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la diversité des commerces, des services et des produits afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs.• Identifier les potentiels de développement commercial pour certains créneaux (alimentation, station d'essence, vêtements, jouets, chaussures, etc.).• Inciter les commerçants à élargir leur offre de produits à leur clientèle.• Améliorer la diversité en restauration (variété de menus et éventuellement de restaurants).• Inciter des professionnels à s'installer à Saint-Jean-de-

6. Il faudrait accroître les efforts en développement touristique.

7. Il faudrait développer diverses mesures afin de favoriser l'augmentation de la population.

8. Les outils et mesures de soutien économique sont méconnus.

Dieu.

- Développer le créneau de l'agrotourisme.
- Développer et promouvoir un circuit des fermes agricoles.
- Développer une offre en hébergement afin d'attirer les visiteurs.
- Acquérir des terrains afin de rendre possible le développement résidentiel (dézonage).
- Développer des outils afin de promouvoir la qualité de vie à Saint-Jean-de-Dieu.
- Faire connaître le programme de création d'emploi de la Caisse populaire en collaboration avec la Chambre de commerce.
- Développer des mesures afin de consolider les commerces existants.
- Faire connaître le fonds de développement mis sur pied par la Chambre de commerce.

C. Animation-promotion

Les faiblesses	Les attentes
<p>9. Il y a de moins en moins d'activités pour répondre aux attentes des diverses clientèles.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Développer une offre d'activités culturelles et touristiques pour les résidents et les visiteurs en complément des activités existantes.• Réaliser un calendrier des activités qui se déroulent à Saint-Jean-de-Dieu afin de tenir informés les résidents.• Organiser une activité récolte à l'automne (en collaboration avec l'Association des producteurs agroforestiers).• Identifier une nouvelle vocation pour le presbytère (projet à caractère culturel avec artistes, artisans, etc.).• Mieux faire connaître la piste de ski de fond (animer le

10. Il n'y a pas suffisamment de promotion faite à l'égard de Saint-Jean-de-Dieu.

site, créer un événement).

- Développer quelques activités qui répondent aux intérêts des jeunes du village; les impliquer dans l'organisation.
- Se doter d'un concept global d'affichage municipal (infrastructures – aréna, bibliothèque, mairie, jardin communautaire, les parcs, etc. – et attraits – Château de cannettes, piste de ski de fond, bâtiments patrimoniaux, etc.) qui s'appuie sur le caractère champêtre du village.
- Développer aux quatre entrées du village des aménagements et une signalisation de bienvenue.
- Mettre à jour les objets promotionnels de Saint-Jean-de-Dieu (cartes postales, dépliants, etc.)
- Afficher un plan du village destiné à orienter les visiteurs (par exemple au Château de cannettes).
- Faire connaître les commerces et services de Saint-Jean-de-Dieu à travers le journal touristique du CLD.
- Soutenir les initiatives du comité touristique et d'embellissement.

D. Interventions physiques

Les faiblesses	Les attentes
<p>11. Le village manque d'attrait et ses particularités ne sont pas mises en valeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'avoir un village décoré en toute saison (fleurissement l'été, décorations de Noël, décorations des poteaux électriques ou des bornes fontaine, etc.); impliquer les élèves dans certaines activités. • Installer du mobilier urbain afin de donner du cachet au village : colonnes d'affichage (Morris), lampadaires stylisés, bancs, etc. • Compléter l'aménagement du parc de l'église par l'ajout de bancs.
<p>12. Il faudrait améliorer la sécurité et la convivialité des rues, notamment de la rue Principale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter la construction de trottoir aux endroits stratégiques où il n'y en a pas (ex. rue Gauvin). • Étudier la possibilité de procéder à l'enfouissement des

13. Il n'y a pas de signature distinctive en matière d'affichage commercial.

14. Il faudrait favoriser la présence accrue de la végétation.

15. Il faudrait développer des mesures afin de mettre en valeur et protéger le patrimoine Joannois.

fil.

- Améliorer la sécurité et la circulation des élèves dans le village.
- Élaborer des propositions d'aménagement aux intersections majeures du village afin d'embellir ces espaces en créant des points d'intérêt, de faciliter la circulation et de sécuriser les traverses piétonnes.
- Identifier des mesures afin de ralentir la circulation aux entrées ainsi que dans le cœur du village.
- Aménager des traverses piétonnières au cœur du village.
- Discipliner les aires de stationnement sur rue et à proximité des commerces.

- Se donner des critères de conception pour réaliser des enseignes commerciales de qualité.

- Mettre en place des incitatifs afin d'encourager les commerçants à réaliser des enseignes distinctives.

- Fleurir et planter des arbres autant que possible le long des rues et sur les propriétés.
- Accroître la présence de la végétation, se donner une politique de l'arbre.
- Maintenir l'installation des jardinières suspendues.
- Délimiter les accès véhiculaires des bâtiments par des aménagements paysagers composés d'arbres, d'arbustes et de fleurs.
- Mieux aménager l'intersection rue Gauvin/Principale en y aménageant un parc.

- Se donner des outils réglementaires afin de conserver la trame villageoise actuelle (hauteur, gabarit et implantation des bâtiments).
- Faire connaître les joyaux patrimoniaux de Saint-Jean-de-Dieu (ex. la maison d'Auteuil, le presbytère, etc.).
- Développer un concept de village aux maisons colorées.
- Développer une charte de couleurs.
- Développer une réglementation afin de protéger les

16. Il y a des terrains et des bâtiments vacants ce qui projette une image négative du village.

bâtiments patrimoniaux (PIIA).

- Inventorier les terrains et les locaux et identifier des vocations à ces espaces.

LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DANS LE VILLAGE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

Cette première étape proposée par Rues principales a permis de mettre en lumière certains défis à relever pour assurer la réussite du projet de revitalisation. Le milieu doit s'entendre sur les actions à entreprendre afin de se doter d'un noyau villageois qui lui ressemble. Les intervenants devront prendre le temps de s'exprimer pour définir plus précisément ce qu'ils souhaitent, notamment au cours de la prochaine consultation publique traitant de l'image.

- **Renforcer le climat de confiance envers le développement futur**

Pour mieux développer le village, il faut multiplier les occasions d'en faire parler positivement afin de changer petit à petit les perceptions négatives qui circulent et qui sont ancrées dans l'esprit des gens à l'extérieur du secteur mais aussi chez les résidents.

Autrefois, la rue Principale foisonnait de commerces et services de tous genres. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux ont fermé leurs portes et bon nombre de citoyens entrent mal le redéploiement de l'activité commerciale. La confiance n'y est pas.

Reposant sur une concertation du milieu quant aux axes à privilégier, le développement futur de la municipalité doit rejoindre les intérêts de tous les groupes et faire en sorte que chacun se sentira interpellé quant au rôle qu'il a à jouer. Ainsi il faudra trouver les moyens de renforcer le climat de collaboration entre les différents partenaires et les acteurs du milieu (les propriétaires fonciers, les gens d'affaires, les organismes, les résidents, les acteurs oeuvrant au développement, la municipalité) qui ont à cœur l'épanouissement du milieu.

Ainsi le comité de gestion, ce regroupement volontaire de gens qui ensemble décident de régler des problèmes et de veiller au développement futur concerté et harmonieux de la collectivité, apparaît comme un mécanisme incontournable de discussions constructives. Il faudrait s'assurer de diversifier sa composition afin de refléter les différents points de vue quant au développement et surtout tenir compte de tous les aspects qui composent le milieu.

Dans cette optique, le comité de gestion n'a d'autorité sur aucun des organismes partenaires; chaque partenaire garde ses responsabilités et ses activités qui lui sont propres. Toutefois, le fait de vouloir partager, de régler ensemble des problèmes et de trouver des solutions communes peut évidemment demander que chaque organisme partenaire modifie en conséquence sa planification, le tout sur la base d'une relation volontaire.

- **Créer un effet d'émerveillement auprès du visiteur et de fierté chez le résident; se distinguer par son originalité**

Le village de Saint-Jean-de-Dieu compte beaucoup d'attraits « insolites » qui sont timidement mis en valeur. L'originalité des sites et des activités représente à coup sûr un complément et une alternative à l'offre touristique régionale. La localisation du village, à proximité d'une rivière, et au sommet d'une colline crée un impact visuel saisissant sur lequel il faudra miser.

Seule une participation de tous les acteurs du milieu permettra de faire rayonner ce cœur de village unique. En s'appuyant sur l'authenticité du milieu, sa culture, ses forces et ses traits distinctifs, et en usant de créativité, le milieu parviendra à s'inscrire comme une découverte surprenante pour les

visiteurs de la région. Ainsi l'embellissement de la rue Principale, l'animation du cœur du village et, à court terme, une signalisation d'accueil adéquate sauront inscrire la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu dans le cœur des visiteurs.

- **Réaliser un projet visible qui suscitera un effet d'entraînement**

L'adhésion des gens d'affaires et des citoyens sera d'autant plus facilitée si un projet très concret est mis sur pied et réalisé. Parmi les actions à court terme, les membres de l'équipe ressource ont décidé par consensus de sensibiliser la population à l'achat local et de travailler à la mise sur pied d'un fonds d'aide à la revitalisation.

LES DEFIS COMMUNS A SAINT-JEAN-DE-DIEU ET TROIS-PISTOLES/NOTRE-DAME-DES-NEIGES

La revitalisation d'un milieu doit s'opérer en tenant compte des forces et de l'activité qui l'entoure. Ainsi, dans un souci de développement régional, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu doit planifier ses actions en tenant compte de certains défis communs à d'autres secteurs qui entreprennent aussi une opération de revitalisation. Leur collaboration sur certains aspects ne fera que renforcer l'impact de leur action et éviter les dédoublements.

À la suite des informations recueillies dans les milieux, sont apparus les enjeux suivants auxquels auront à faire face les trois collectivités :

- Développer et partager une expertise conseil en rénovation et formation
- Évaluer la possibilité de créer un groupe d'achat pour les matériaux de rénovation
- Voir le développement commercial dans son ensemble en visant la complémentarité
- Poursuivre les efforts de promotion touristique commune afin de prolonger le séjour des visiteurs

DES PRINCIPES D'ACTION

La Fondation Rues principales porte des valeurs fondamentales sur lesquelles repose la démarche qu'elle propose. Ces principes devraient guider le comité de revitalisation afin de faire évoluer sainement le projet de revitalisation de Saint-Jean-de-Dieu.

Au plan de l'organisation

- Chaque milieu recèle des potentiels de développement et les solutions doivent émerger du milieu.
- La stratégie des petits pas ainsi que la réalisation de gestes concrets et visibles créent l'engagement des citoyens et des partenaires.
- Le développement doit être planifié dans la continuité de l'histoire et de l'évolution d'un milieu.

Au plan de l'animation - promotion

- La promotion de la vision de développement auprès des citoyens et des gens d'affaires est essentielle à la mobilisation et au renforcement du sentiment d'appartenance au milieu.
- La diffusion et la circulation des informations et des connaissances entretiennent l'intérêt et l'engagement des citoyens.

Au plan du développement économique

- Le développer commercial doit d'abord répondre aux besoins du milieu et repose sur un climat de confiance et de collaboration au sein des acteurs du milieu.

Au plan des améliorations physiques

- Le patrimoine d'une collectivité, tout ce qui a forgé et forge son identité physique, humaine, sociale et économique, est au cœur de toute vision de développement futur.

PLAN D'ACTION À COURT TERME

Le plan d'action à court terme décrit ci-après découle d'un premier diagnostic posé par les participants du milieu. Après l'identification des forces, des faiblesses et des attentes, cette série d'actions servira de base de travail aux différents partenaires engagés dans la démarche de revitalisation, au cours des six à huit prochains mois.

En réponse à certaines préoccupations soulevées au cours des trois journées de consultation, les participants ont fait part de leurs attentes et suggéré certaines actions concrètes à réaliser à court terme.

Ces actions, qui ont fait consensus, sont présentées sous les volets d'intervention touchés de la démarche Rues principales. Elles constituent les priorités de travail pour le comité de revitalisation en collaboration avec les différents partenaires identifiés et la Municipalité.

Au plan de l'organisation

1. Faire connaître les résultats de la consultation publique; présenter les résultats au conseil municipal et à la Chambre de commerce.

Responsables : Agent de développement de la SADC
Échéance : janvier 2009

2. Élargir la formation du comité de revitalisation.

Responsable : Comité de revitalisation
Échéancier : continu

Au plan du développement économique

1. Promouvoir l'achat local (affiches aux entrées et carte d'appartenance).

Responsable : Comité développement économique, Chambre de commerce, Comité de revitalisation
Échéancier :

2. Installer des boîtes à suggestion dans les commerces.

Responsable : Agent de développement de la SADC et Comité de développement économique
Échéancier : février 2009

3. Organiser une formation sur le service et l'accueil destinée aux gens d'affaires.

Responsable : agent de développement de la SADC
Échéancier : printemps 2009

4. Faire connaître les besoins en hébergement dans le milieu.

Responsable : Comité de développement économique
Échéancier : continu

5. Mettre sur pied un fonds de développement dédié aux futurs projets de revitalisation.

Responsable : Comité de revitalisation, municipalité et agent de développement de SJDD
Échéancier :

Au plan de l'animation-promotion

1. Élaborer un plan de communication pour faire connaître les résultats de la consultation publique.

Responsable : Comité communication
Échéancier : en cours

2. Dans le cadre du concours d'embellissement, faire voter les résidents.

Responsable : Comité embellissement
Échéancier : en cours

3. Développer une chronique « Bonnes nouvelles » dans le journal municipal.

Responsable : Comité communication
Échéancier : en continu

4. Construire une colonne d'affichage (colonne Morris).

Responsable : Comité d'embellissement
Échéancier : à coordonner avec la réalisation des travaux de la rue et du parc en face de l'église.

Au plan des améliorations physiques

1. Évaluer la possibilité de préparer le dossier d'enfouissement des fils pour la rue Principale.

Responsable : Agent de développement et municipalité
Échéancier :

2. Dresser un inventaire de l'affichage désuet et sensibiliser les propriétaires.

Responsable : Agent de développement et comité d'embellissement
Échéancier : printemps 2009

3. Voir à l'élaboration de certains règlements spécifiques de zonage.

Responsable : Agent de développement et municipalité
Échéancier : automne 2009

CONCLUSION

Ce rapport présente une synthèse des propos recueillis et des points de vue exprimés tout au long des journées de consultation. Cette synthèse est aussi le fruit d'une réflexion des intervenants de Saint-Jean-de-Dieu préoccupés par le développement de leur milieu.

Les résultats de cette réflexion s'inscrivent dans l'étape « diagnostic du milieu » de la démarche Rues principales. Plusieurs autres informations restent à recueillir afin d'avoir un bon portrait de la situation socio-économique et physique de Saint-Jean-de-Dieu. Suite à cette cueillette de données, les intervenants pourront convenir des orientations de développement qu'ils souhaitent privilégier pour leur secteur. C'est alors qu'il sera possible d'élaborer le scénario de revitalisation en énonçant des objectifs précis et des moyens concrets pour les atteindre.

Dans tout projet à réaliser, le plus difficile, c'est de commencer!

Auteur inconnu